



Essai de restitution de ce que pouvait être  
l'orgue Treuillot - Cochu  
de l'abbaye Prémontrée de Notre Dame de Mureau

Jean Corroy, Août 2020

## Les ORGUES de l'EGLISE de l'ABBAYE de MUREAU

Sans parler avec emphase, on peut titrer ces quelques notes au pluriel car les archives (Archives Départementales des Vosges, XX H 31) révèlent que l'église abbatiale de Mureau avait été déjà dotée d'un orgue dès les années 1688-1691, mais il fut rapidement remplacé sans qu'on en sache la raison.

C'est en effet en 1704-1706 que Jean TREUILLOT, facteur d'orgues d'origine mirecurtienne mais installé à Langres, construisit un nouvel orgue pour le prix de 1000 livres hors fournitures ( A.D. Vosges, XX H 53) ; pour ce prix l'instrument devait avoir une certaine importance.

En 1723, il fut réparé par Charles Cachet, petit-fils présumé de TREUILLOT, qui effectua ce travail pour le prix de 122 livres 7 sols (A.D. Vosges, XX H 56).

Charles CACHET fut à nouveau sollicité par l'abbaye en 1735 pour un relevage complet de son orgue ; le marché conclu se montait à 250 livres de France (A.D. Vosges, XX H 22).

En 1753, pour des travaux plus importants, l'abbaye se tourna vers Jacques COCHU, facteur d'orgues à Châlons, qui, par un marché du 11 juillet se montant à 1500 livres (A.D. Vosges, XX H 22), s'engageait à refaire à neuf tout le système d'alimentation en vent (soufflets et porte-vents), à réparer les quatre sommiers, à confectionner un cinquième sommier, à faire un certain nombre de tuyaux neufs (en bois ou en métal, selon les jeux) et à remettre en état ceux de deux jeux d'anches, à confectionner trois claviers neufs, à décaler un autre jeu afin de le rendre moins archaïque, et, tout en réparant le tremblant doux, à confectionner un tremblant fort. Le paiement de ces 1500 livres eut lieu le 21 mai 1754, signe que ce devis avait bien été réalisé. Ce furent les derniers travaux effectués sur l'orgue de Mureau.

Quel pouvait être cet instrument ?

On peut affirmer qu'il comportait trois claviers, un Positif de dos de 48 notes, un Grand Orgue de 48 notes, un Récit de 25 notes, dont la tuyauterie était répartie dans deux buffets séparés. Les touches des claviers étaient plaquées d'ébène, les feintes étant plaquées d'os.

Au point de vue visuel, il est possible d'imaginer qu'il devait ressembler à celui de l'orgue de l'église St-Christophe à Neufchâteau, construit par TREUILLOT en 1706, en y ajoutant par la pensée le petit buffet de Positif malheureusement disparu en 1887.

Quant à sa composition, en dehors des jeux attestés par le devis de COCHU, il est probable qu'elle devait être semblable à celle d'alors des deux orgues de Neufchâteau (St-Christophe et St-Nicolas) construits par TREUILLOT : au Positif, Bourdon 8, Prestant 4, Nazard 2 2/3, Quarte 2, Tierce 1 3/5, Cymbale 3rgs, Cromorne 8 ; au Grand Orgue, Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4, Nazard, Doublette 2, Quarte 2, Fourniture, Cymbale, Cornet 5rgs, Trompette 8 et Voix Humaine 8 ; au Récit, Cornet 5 rgs. Il semble qu'une flûte de Pédale ait alors été supprimée. L'ensemble devait comporter un millier de tuyaux.

Hélas, tout cela a disparu lors de la Révolution avec le démantèlement de l'abbaye, et sans laisser de trace, contrairement aux orgues des abbayes de Morimond et de Clairvaux notamment, qui ont été remontés à la cathédrale de Langres pour le premier, et à celle de Troyes pour le second.

Jean CORROY, Août 2020

d'après "Inventaire des Orgues des Vosges 1991" (Editions Serpenoise)  
par Christian LUTZ, technicien-conseil près la Commission des Orgues Historiques.

